

ECOLE ELEMENTAIRE JULES FERRY  
49 Rue Léon Barbier  
78400 CHATOU  
Tél. : 01 30 71 11 41

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE**  
**- Mardi 05 Novembre 2019 -**

Présents :

Mme DA COSTA, Directrice.  
Mme De MARCILLAC, Adjointe au Maire chargée de l'Education et de la Restauration.  
L'équipe enseignante.  
Les représentants des parents d'élèves : la F.C.P.E. et la P.E.E.P.

Absents excusés :

Absence de Délégué Départemental de l'Education Nationale (D.D.E.N.), depuis le départ de M. MOUCHARD.  
Mme CHAMPAGNAC, Inspectrice de l'Education Nationale.

**1. Fonctionnement du conseil d'école**

**a) Adoption du procès-verbal du conseil d'école précédent**

Le procès-verbal du conseil d'école précédent (04/06/2019) est adopté.

**b) Présentation de l'équipe pédagogique**

• **Enseignants**

- CP A : Mme DOURNEAU
- CP B : Mme GARDAIS
- CE1 A : Mme SAMINADIN
- CE1 B : Mme BEAUDOIN
- CE2 A : Mme DESVAUX
- CE2 B : Mmes NOWAK et LAFORGUE
- CM1 A : Mmes DA COSTA et LAFORGUE
- CM1 B : Mme LURO
- CM2 A : Mmes MARTIN-THIRIAT et SALINI
- CM2 B : Mme LEBOBE

• **Educateurs Sportifs**

Antonio DIONISIO intervient, tout au long de l'année, sur les séances d'EPS dans toutes les classes à raison d'un cycle de 7 à 8 semaines par classe :

- CP : cycle Gymnastique
- CE1 : cycle Lutte
- CE2 : cycle Ultimate
- CM1 : cycle Course d'Orientation
- CM2 : cycle Flag Rugby

Mme Da Costa demande à la municipalité de prévoir l'année prochaine les séances de course d'orientation en dehors de la période hivernale car souvent les séances sont remplacées par des jeux collectifs en raison de l'impraticabilité du terrain. Mme De Marcillac transmettra la demande.

Chaque classe se rendra à la piscine pour une dizaine de séances.

Les classes de CE1 B, CE2, CM1 et CM2 bénéficieront de 5 séances de Tennis encadrées par Aurélien GOUGIS et Thomas BENOIT sur les courts du Tennis Club de Chatou, rue Auguste Renoir à partir de février 2020.

**c) Résultat des élections de représentants de parents**

271 votants pour 421 électeurs inscrits sur la liste électorale, soit un taux de participation en hausse à **64,27%** (59,70% l'an dernier).

Listes	Suffrages obtenus	Sièges attribués
F.C.P.E.	160	6
P.E.E.P.	102	4
Blancs ou nuls	9	-
<b>TOTAL</b>	<b>271</b>	<b>10</b>

Les sièges de titulaires sont représentés par :

- Mme WAIRY, Mme BRILLET, Mme LAMBERT, Mme RIGATTI, M. BONIFACE et Mme MORSLI pour la F.C.P.E.
  - Mme COLL, M. DE COCKBORNE, Mme PICHAT, M. BEAUVOIR pour la P.E.E.P.
- Félicitations aux élus et bienvenue aux nouveaux parents !

Les représentants de parents peuvent être contactés, pour toutes questions ou remarques, via un mail commun : [infosferry.chatou@gmail.com](mailto:infosferry.chatou@gmail.com). Seuls les parents élus ont accès aux messages. Les représentants des parents d'élèves diffusent régulièrement des informations sur la vie de l'école ou le périscolaire par mails aux

parents ayant communiqué leur adresse lors des réunions d'information avec les enseignants. Les messages sont envoyés en copie cachée, les adresses ne sont donc pas visibles par tous les parents. Si des parents souhaitent être ajoutés à la liste de diffusion ou y être retirés, ils peuvent en faire la demande à l'adresse [infosferry.chatou@gmail.com](mailto:infosferry.chatou@gmail.com).

## 2. Restauration scolaire et hygiène

Néant.

## 3. Vie Scolaire

### a) Point sur les effectifs et la structure de l'école

Les effectifs sont en hausse par rapport à l'année scolaire précédente.

A ce jour, total de **258 élèves** répartis sur 10 classes (2 classes par niveau) :

- 52 CP (26 + 26)
- 50 CE1 (24 + 26)
- 60 CE2 (30 + 30)
- 50 CM1 (25 + 25)
- 46 CM2 (23 + 23)

### b) Les dispositifs d'aide

- **RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté)**

Le réseau intervient sur toutes les écoles de Chatou (~2000 élèves).

Il est composé de 2 enseignantes spécialisées (Mmes BOUBOUR et SOARES) à dominante pédagogique (maître E) ou à dominante rééducative (problème d'adaptation à l'école ou de comportement) (maître G) et d'une psychologue scolaire (Mme MEVEL). Elles interviennent auprès des enfants que sur autorisation écrite des parents sauf dans le cas d'une simple observation.

Le réseau intervient à l'école sur le temps scolaire. Les personnels des RASED apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées. Les aides spécialisées visent à prévenir et remédier aux difficultés scolaires qui résistent aux aides que les enseignants des classes apportent à leurs élèves. Les aides spécialisées peuvent intervenir à tout moment de la scolarité à l'école primaire.

L'aide peut être formulée par :

- L'enseignant si une réponse aux difficultés de l'enfant n'a pu être trouvée en classe
- Les parents qui peuvent prendre contact directement avec le réseau au **01 34 80 49 84** pour joindre la psychologue ou au **01 34 80 46 69** pour joindre les enseignantes spécialisées E et G.

- **APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)**

36h d'aide sont proposées à certains élèves en difficulté à raison de 2 créneaux de 30mn par semaine (le lundi et le jeudi, de 11h50 à 12h20).

L'aide est essentiellement consacrée aux élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages et au travail personnel. Certains enseignants utilisent aussi les APC pour des projets de classe. Les groupes sont composés selon les besoins. Les parents sont toujours informés de la prise en charge de leur enfant en APC.

### c) L'enseignement des langues

L'enseignement de l'anglais est assuré à partir du CP par les enseignants des classes sauf en CE2 et CM2 par un décloisonnement.

Les élèves de CM2 bénéficient d'une initiation à l'allemand le vendredi matin à raison de 45mn durant 9 semaines assurée par Mme LEMOINE, intervenante Education Nationale. Il s'agit d'une ouverture culturelle et d'un atout pour les élèves pour le choix ou non de la classe bi-langue à l'entrée en sixième.

Les cours d'E.L.C.O. (Enseignements des Langues et Cultures d'Origine) sont ouverts à tous les élèves à partir du CE1 :

- 1 cours de portugais le lundi à 16h30 assuré par M. CESAR à l'école Jules Ferry.
- Le cours d'arabe marocain n'a pas été reconduit.

Les inscriptions se font auprès du directeur d'école après sondage en mars auprès des familles.

Les gestes de premiers secours en situation et la maîtrise de la position latérale de sécurité dans l'optique de valider l'A.P.S. (Apprendre à Porter Secours) pour les CM2 seront assurés par Mme JOUVIN, infirmière scolaire, qui interviendra 2 fois pour prendre les élèves par groupe de ½ classe, 2 vendredis après-midi.

### d) Lecture et vote du règlement intérieur

Plusieurs ajouts sont à noter par rapport au règlement précédent :

- §7 (Vie collective) : Ajout des objets connectés dans la liste des objets prohibés.
- §9 (Sécurité) : Ajout de « L'arrêt même bref et le stationnement devant l'école sont strictement interdits ainsi que le stationnement sur les trottoirs aux abords de l'école ».

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Il est rappelé que les jeux autorisés le sont pour leur usage prévu.

**e) Bilan de la coopérative**

Bilan au 05/11/2019 :

Solde initial au 01/09/2019 : 5 525,70€

- Entrées (dons des familles) : 5 210€ - Ceci représente environ 20€ par enfant : un grand merci aux familles !
- Sorties : 2 962,87€
  - o Régies d'avance pour les 10 classes : 1 500€ (150€ par classe)
  - o Fonctionnement (Affiliation OCCE et assurance pour le matériel et sorties 584,38€, Timbres et tampons 52,49€) : 636,87€
  - o Abonnement aux revues pour les classes : 610€
  - o Sortie des CP à Radio France : 216€

=> Solde actuel : **7 772,83€**

**f) Bilan de la caisse des parents**

Bilan au 05/11/2019 :

Solde initial au 04/06/2019 : 1 875,33€

- Entrées : 453,80€
  - o Ventes de bonbons (Juillet et Octobre) : 453,80€
- Sorties : 1 501,34€
  - o Achats pour la Boum des CM (bâches occultantes et sirops) : 52,28€
  - o Achats de Matériel Sono (câbles et rallonges) : 92,55€
  - o Achats des Ecocup : 433,38€
  - o Achats de 3 Visualiseurs : 379,75€
  - o Achats de 35 Tapis de Gym : 350€
  - o Achats des bonbons (et utilisation du stock précédent) pour la vente d'octobre : 193,38€

=> Solde actuel : **827,79€**

Il est envisagé d'acheter des Smart Games (jeux de logique individuels), des spots pour compléter le matériel de la sono pour la boum et une sphère de loto pour compléter le matériel du loto.

Le conseil d'école remercie l'implication des parents dans leurs actions qui ont permis grâce à cette caisse des parents l'achat depuis 3 ans de 10 tablettes, d'une sono, d'un coin légos, de 8 visualiseurs de 5 enceintes Bluetooth de 35 tapis de gym, de 10 chronomètres et des éco-cups.

**4. Activités périscolaires**

**a) L'équipe d'animation**

L'équipe d'animateurs, pour le temps de cantine et l'étude, est composée de 9 intervenants et est dirigée par Benjamin BUSSIERE.

**b) L'effectif croissant des études**

Le taux d'encadrement est de 20 élèves/adulte. Les élèves sont répartis en 5 groupes au lieu de 4 : l'effectif étant croissant depuis la rentrée, une étude supplémentaire a été ouverte les lundis, mardis et jeudis où le nombre d'élèves total atteignait 90 ou même parfois 100.

**c) Demande des parents**

La demande des représentants de parents élus, sur la possibilité de venir sur le temps du midi pour observer le déroulement de la cantine et des jeux dans la cour, est accordée par la mairie. La date et l'organisation sont à fixer.

Il est précisé que le taux d'accident n'est pas plus élevé dans l'école par rapport aux autres écoles de la ville.

**5. Partie pédagogique du projet d'école**

**a) Présentation des nouveaux projets pédagogiques**

Le Bilan des actions 2018-2019 a été fait lors du 3ème conseil d'école en juin 2019. Cette année, les actions du projet d'école sont sur le thème du développement durable.

<b>Objectifs prioritaires</b>	<b>Actions envisagées</b>
1. Mettre l'orthographe et la grammaire au service de l'écriture ; améliorer les compétences en orthographe, grammaire et rédaction.	- Temps d'échange de lecture de productions d'écrits entre les niveaux CE1-GS, CE2-CP, CM1-CE1 et CM2-CE2 en période 5.  - Temps hebdomadaire de lecture plaisir de 15mn en classe reconduit.

<p>2. Enrichir le parcours culturel et humaniste de l'élève et en assurer suivi et continuité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Découvrir les enjeux du développement durable à travers des artistes engagés (Sortie au théâtre « Les mystères de l'or brun » en janvier).</li> <li>- Visionnage de films et lectures sur le thème et exposition en fin d'année ouverte à tous.</li> <li>- Participation au projet de circonscription « le développement durable et le recyclage » pour toutes les classes.</li> </ul>
<p>3. Développer une attitude d'élève engagé dans ses apprentissages et responsable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconduction du parrainage entre les CP et les CM2.</li> <li>- Participation des CE2 à une action de ramassage des déchets dans le parc de l'Europe.</li> <li>- Organisation d'un marché de Noël éco-solidaire.</li> <li>- Visite du SITRU par les classes de CM1 (revalorisation des déchets par le chauffage urbain).</li> <li>- Tri des déchets dans les classes avec une poubelle de tri jaune du CASGBS dans la cour et réflexion sur la diminution des déchets dans l'école.</li> </ul>

#### **b) Présentation du programme d'action du conseil école-collège**

Le conseil école-collège a eu lieu le 24 septembre et le dernier est prévu le 12 mai. Le premier conseil de cycle 3 a eu lieu le 10 octobre et les autres sont prévus les 2 décembre et 27 février. Des commissions de travail ont été mises en place : une commission sur les sciences cognitives et échanges de pratiques et une commission sur le climat scolaire.

Les CM2 A ont pour projet une liaison avec une classe de 6<sup>ème</sup> du collège Auguste Renoir. Il y aura 4 rencontres au collège en lien avec l'APS (Apprendre à Porter Secours) avec un professeur d'EPS.

#### **c) Les évaluations CP et la consultation des livrets scolaires**

Tous les élèves de CP et CE1 ont passé les évaluations nationales lors de la première quinzaine après la rentrée. Les résultats ont été confiés aux parents, un retour des documents à l'école est indispensable. Les CP repasseront des évaluations en février.

Les livrets scolaires seront en ligne les **31 janvier** et **26 juin**. Merci aux parents de les consulter et de les signer rapidement en ligne dès leur publication.

#### **6. Sécurité et équipement**

##### **a) Point sur la sécurité à l'école**

- **Exercice incendie**

Un exercice incendie est prévu par trimestre. Le premier a eu lieu durant le mois de septembre. Une réflexion est menée dans chaque classe sur les conduites à tenir en cas d'incendie.

- **Exercice PPMS**

Un exercice PPMS a eu lieu le 8 octobre dernier. Il s'agissait d'un exercice "intrusion". Le prochain exercice aura lieu le 26 novembre prochain. Il s'agira d'un exercice de confinement. Il y aura un 3<sup>ème</sup> exercice dans l'année.

- **Stationnement aux abords de l'école**

Il est toujours constaté des problèmes de stationnement aux abords de l'école. Il est rappelé que les règles de citoyenneté et du code de la route doivent être appliquées par tous les parents qui doivent ainsi veiller au bon stationnement et à la bonne circulation des véhicules. **Le stationnement sur les trottoirs est interdit** et est gênant et dangereux pour les piétons. Il est possible de se garer à proximité de l'école sur le parking du conservatoire en journée. Le conseil d'école demande à la mairie la possibilité d'avancer l'heure d'ouverture de ce parking le matin pour le dépôt des élèves.

- **Chiens à l'entrée de l'école**

Il est rappelé aux parents de **ne pas s'approcher du portail avec leur chien**.

## **b) Demande des parents**

Les parents demandent à la mairie la possibilité d'étudier la mise en place d'un point d'accroche pour les vélos et les trottinettes à proximité de l'école (dans la venelle ?) pour pouvoir y stationner les vélos des parents pendant le dépôt ou la reprise de leurs enfants ou de pouvoir laisser les vélos des enfants pendant la journée. Cette demande va être étudiée.

## **c) Les budgets municipaux – Le plan numérique**

### **• Budget fournitures scolaires**

La totalité du budget fournitures scolaires 2019 (29,90€ par élève + 7€ pour les langues du CE2 au CM2) a été utilisé pour l'achat de fournitures scolaires et manuels.

Un réajustement de 830,90€ a été accordé par la mairie au vu des élèves supplémentaires accueillis à la rentrée 2019.

### **• Budget transport et fournitures pédagogiques**

Budget total 2019 de 4 759,20 €.

689,28€ ont été utilisés pour le transport des sorties de l'année scolaire précédente (CE2 aux Bâtisseurs en Herbe, CPA et CP/CE1 à la ferme de Fanon). Le reste du budget a été utilisé pour du matériel pédagogique pour les classes.

### **• Investissement mobilier**

La classe des CM2 B a été équipée d'un meuble à casier et la classe des CE1 B d'un banc pour un total de 482,03€.

### **• Projets exceptionnels**

Une demande de participation au financement à un projet Yoga a été acceptée, le montant sera précisé ultérieurement à l'école.

Le projet de classe découverte des CM2 sur la thématique « Immersion Anglaise et Découverte du milieu marin » **du 2 au 8 mars 2020** à Agon-Coutainville dans la Manche a été acceptée. Une réunion pour les parents est prévue le **vendredi 6 décembre**.

### **• Plan numérique**

Il ne reste plus que la classe des CM1B à équiper de VNI (Vidéoprojecteur Numérique Interactif). Ceci est prévu début 2020.

La livraison de la classe mobile (caisson mobile avec 15 tablettes) a pris du retard suite à une rupture de matériel de protection chez le fournisseur.

Une nouvelle imprimante multifonction connectée a été installée cet été mais avec quelques dysfonctionnements en cours de résolution pour être reliée aux classes.

La politique municipale de dotation des écoles est réfléchiée en concertation avec l'inspectrice de l'Education Nationale afin d'accompagner au mieux les équipes enseignantes (par exemple : VNI, TNI, beebots, tablettes, vidéoprojecteurs...).

Aussi, dans la circonscription, il a été mis en place un maillage territorial permettant un meilleur suivi et accompagnement des projets numériques aux services des écoles. Un directeur coordonnateur par ville pour le numérique éducatif a été nommé par l'Inspection de l'Education Nationale : pour Chatou, il s'agit de M. BRESNU, Directeur de l'école élémentaire du Val Fleuri. Dans chaque école, il a été nommé un référent pour le numérique éducatif-école afin d'avoir une meilleure connaissance de la réalité des projets montés, des besoins en accompagnement et le partage de pratiques envisageables : pour l'école, il s'agit de Mme GARDAIS.

Ce plan met le numérique au service de la pédagogie et permet de lutter contre la fracture numérique et de former les élèves au bon usage du numérique.

## **d) Bilan des travaux**

### **• Peinture**

Les travaux de peinture du premier étage ne sont pas prévus pour le moment (roulement entre les écoles).

### **• Bâtiments**

La reprise des épaufrures (petites brèches) des appuis de fenêtres a été faite cet été. La reprise du seuil dans le hall au niveau de la porte d'accès vers la cour a été également effectuée cet été.

### **• Stores**

Des rideaux occultants pour les classes disposant d'un VNI (Vidéoprojecteur Numérique Interactif) ont été installés.

- **Chauffage**

La mise en route du chauffage de l'école s'est effectuée le vendredi avant la rentrée, ce qui a permis une température confortable dès la reprise des cours.

## 7. Le calendrier des actions et des sorties

- **Visites prévues financées par la mairie et à l'initiative des enseignants**

- A la médiathèque : 5 classes de l'école ont été retenues.  
CP A et CP B pour une visite découverte.  
CE1 B pour un atelier d'écoute musicale en 4 séances en mars.  
CM1 A pour un atelier sur les genres musicaux en 4 séances.  
CM1 B pour un atelier sur les BD en 4 séances à partir de novembre.
- Au Musée Fournaise pour l'exposition « Renoir, l'expérience immersive » :  
CE2 A et CE2 B : **lundi 18 novembre**.  
CM2 B : **lundi 2 décembre**.  
CM1 B : **lundi 13 janvier**.  
CM1 A et CM2 A : **lundi 20 janvier**.

- **Sorties prises en charge par la coopérative à l'initiative des enseignants**

- La classe de CM1 A se sont rendues au SITRU (Syndicat Intercommunal pour le Traitement des Résidus Urbains) en octobre en lien avec le programme de sciences et le projet d'école.
- Il y aura 3 conférences de la Cicadelle (société de production de programmes audiovisuels destinés au public scolaire et extra-scolaire) les **7 février ou 31 mars** sur les thèmes suivants :  
CP et CE1 : « Le royaume des émotions ».  
CE2 : « Que faire pour ma planète ? ».  
CM1 et CM2 : « Citoyen du monde ».  
(Coût de 3,50€ par élève)
- Toute l'école se rendra à pieds au Théâtre salle Jacques Catinat à Chatou pour la représentation du spectacle « Le Mystère de l'Or brun » **le 14 janvier**.  
(Coût de 7€ par élève)

=> Pour toutes les sorties, les parents seront informés via le cahier de liaison par l'enseignant. Une autorisation de sortie est indispensable faute de quoi l'élève restera à l'école.

- **Evènements**

Manifestations prévues au cours de l'année scolaire :

- Photographe : **jeudi 28 novembre**.
- Marché de Noël : **vendredi 06 décembre de 16h30 à 18h30** et sa surprise à **16h30**.
- Loto : **vendredi 13 mars**.
- Exposition sur le thème du développement durable à la médiathèque : **à partir du 4 juin**.
- Exposition sur le thème du développement durable à l'école : *date à définir*.
- Boum pour les CM1 et CM2 organisée par les parents : *date à définir*.
- Pas de kermesse cette année.

---

**Prochain conseil d'école mardi 25 février à 18h30.**

---

La séance est levée à 20h00.

**Mme COLL**  
*Représentante de  
parents PEEP*

**Mme DA COSTA**  
*Directrice de l'école*

**Mme WAIRY**  
*Représentante de  
parents FCPE*